

Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



La Neuveville

Place du Marché 3 | 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

Avis de construction

Requérante : Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1700 Fribourg.

Auteur du projet : Cablex AG, Tannackerstrasse 7, 3073 Gümligen.

Emplacement : parcelle N° 85, au lieu-dit : « Chemin des Rives », commune de La Neuveville.

Projet : demande après coup pour l'application du facteur de correction des antennes adaptatives (sans modification du site) / NECE.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : autoroute.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 juillet 2025 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 13 juin 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Bau- und Verkehrsdirektion des Kantons Bern, Amt für Grundstücke und Gebäude, Reiterstrasse 11, 3013 Berne

Auteur du projet : 123architekten gmbh, rue Centrale 123, 2503 Bienne

Emplacement : Parcelle 418, route de Neuchâtel 7, 2520 La Neuveville

Zone : Zone affectée à des besoins publics A

Objet protégé : Objet C

Digne de protection

Zone protégée : Ensemble bâti C (La Neuveville, Route de Neuchâtel)

Plan de lotissement trottoir route de Neuchâtel

Zone de protection des eaux S3

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Remplacement du système de production de chaleur au mazout par un système utilisant une énergie renouvelable, à savoir chauffage à pellets. Rehaussement des garde-corps au moyen d'une barre simple

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 6 juin 2025 au 7 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 6 juin 2025

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : Denise et Elisabeth Delapraz, Schulhausweg 34, 1793 Jeuss

Auteur du projet : Denise et Elisabeth Delapraz, Schulhausweg 34, 1793 Jeuss

Emplacement : Parcelle 3160, Poudeille, 2520 La Neuveville

Zone : Zone agricole

Zone protégée : Plan d'alignement (secteur Est)

Périmètre de protection du vignoble

Inventaire fédéral des paysages (IFP)

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Rénovation d'une cabane de vigne

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, soit du 13 juin 2025 au 14 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 13 juin 2025

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

Le Conseil Général est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs

mercredi 18 juin 2025 à 19 h 30

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2025
- *3. Demande d'un crédit d'étude de CHF 390'000.- TTC pour développer le projet de requalification de la place de la Gare : décision (C. Ferrier/L. Longo)
4. Communications du Conseil municipal
- *5. Comptes 2024 (A. Kurth)
 - 5.1 Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district avec les coûts à charge de la Commune de La Neuveville de CHF 395'711.06 pour le fonctionnement et CHF 917'562.40 pour le traitement des enseignants, soit un total de CHF 1'313'273.46
 - 5.2. Approbation des crédits supplémentaires pour un montant de CHF 3'653'017.86 dont CHF 2'750'000.- de dépenses à arrêter et CHF 903'017.86 de dépenses liées
 - 5.3. Approbation des comptes communaux de l'exercice 2024 présentant un excédent des recettes de CHF 192'748.64
- *6. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 150'000.- TTC pour le changement de la cuisine du Restaurant Olé (mise aux normes) : décision (A. Kurth)
- *7. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 120'000.- TTC pour l'acquisition et la mise en place d'un portail client et d'un CRM pour le SELN : décision (A. Louis)
- *8. Crédit d'engagement de CHF 120'000.- TTC pour l'achat de décorations de Noël - Décompte final : information (A. Louis)
- *9. Crédit d'engagement de CHF 110'000.- TTC et crédit complémentaire de CHF 72'855.50 TTC pour le déplacement des infrastructures basse tension, moyenne tension et réseau multimédia - Route du Château 15 - Décompte final : information (A. Louis)

*10. Rapport de gestion 2024 : information (L. Longo)

*11. Position CM et décision CG sur le postulat PLR (L. Burkhalter) « Eclairage public à La Neuveville » (A. Louis)

*12. Réponse à l'interpellation Les Verts (R. Mamie) « Tarif 2025 de reprise énergie photovoltaïque » (A. Louis)

*13. Rapport CM en réponse à la motion PVN (B. Kraus) « Voiture Mobility à La Neuveville » (A. Kurth)

*14. Rapport CM en réponse à la motion PSN (J. Moeckli) « Prévention et lutte contre la violence domestique à La Neuveville » (L. Longo)

*15. Rapport CM en réponse à la motion PVN (S. Mamie) « Parc à chiens aux alentours de la vieille ville » (C. Ferrier)

*16. Rapport CM en réponse au postulat PVN (C. Louis) « Pour des capteurs solaires respectueux du patrimoine en vieille ville » (C. Ferrier)

*17. Rapport CM en réponse au postulat PVN (F. Maillat) « Gestion des déchets à St-Joux » (C. Ferrier)

18. Interventions parlementaires et développements

19. Questions simples et traitement

20. Communications

* = voir annexes

Les séances du Conseil Général sont publiques

Avis au propriétaire du bateau

stationné sur la parcelle N° 3387 aux Marnins

Le stationnement de bateaux sur la parcelle N° 3387 aux Marnins n'est pas autorisé.

Un bateau qui n'est pas immatriculé est stationné sous une bâche verte. Il ne fait l'objet d'aucun contrat.

Son propriétaire est prié de contacter le Service des ports (032 752 10 80) pour régulariser sa situation. De plus, le bateau doit être évacué par son propriétaire avant le 27 juin 2025. Passé ce délai, le bateau sera évacué et détruit par la Commune.



La Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

Communications du 13 juin 2025

Comité directeur de l'association Jura bernois. Bienne (Jb.B) - nomination de M. Luca Longo

Le Conseil municipal a proposé la candidature de M. Luca Longo, maire de La Neuveville, pour siéger au comité directeur de l'Association Jura bernois. Bienne. Cette démarche vise à assurer la continuité d'une représentation active de notre commune au sein de cette instance régionale et à faire valoir les intérêts de La

Neuveville ainsi que de son ancien district dans les projets de développement intercommunal. L'assemblée générale de l'Association, réunie à la fin du mois de mai 2025, a confirmé cette proposition en élisant M. Luca Longo en tant que membre du comité directeur.

Le Conseil municipal se réjouit de cette nomination et de la confiance témoignée par les autres communes partenaires.

Inspection de l'abri de protection des biens culturels par l'Office de la Sécurité Civile, du Sport et des Affaires Militaires (OSSM)

Fin mai, une inspection des archives communales et de l'abri de protection des biens culturels a été effectuée par l'Office de la sécurité de la société et du militaire (OSSM). Cette visite a été menée par un collaborateur scientifique cantonal titulaire d'un diplôme en philosophie et en histoire, accompagné de l'un de ses collègues. L'accueil a été assuré par le chancelier M. V. Carbone. Les représentants de l'OSSM se sont montrés très satisfaits du travail accompli par notre commune, qu'ils ont qualifié d'exemplaire. Ils ont indiqué qu'une communication en ce sens serait transmise à la Confédération. L'état des lieux étant conforme aux exigences, aucune mesure complémentaire ne sera demandée.

Le Conseil municipal souligne l'importance de telles infrastructures, qui permettent de préserver durablement les documents et objets présentant une valeur historique ou patrimoniale pour notre commune et notre région. Elles contribuent à la transmission de la mémoire collective et au respect de nos obligations en matière de protection des biens culturels.

Le Conseil Municipal



Plateau de Diesse

La Chaîne 2 | 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2025 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE 8H À 11H30 ET DE 13H30 À 16H
VENDREDI DE 8H À 11H30

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8h - 12h	14h - 18h
Mardi	10h - 11h30	Fermé
Mercredi	10h - 11h30	Fermé
Jeudi	8h - 11h30	14h - 16h
Vendredi	10h - 11h30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:

Adresse postale: Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles
Adresse e-mail: info@leplateaudediesse.ch
Téléphone: 032 315 70 70
Site internet: www.leplateaudediesse.ch

En 2025, l'administration sera fermée aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	21.07.25	01.08.25	Fermeture estivale
	22.12.25	02.01.26	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10h30 - 11h30	16h30 - 18h30	9h - 11h30

Points de collecte des déchets verts

Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 2^e trimestre 2025

Stationnements

Diesse: Devant le complexe communal
« Le Battoir », entre 11h et 12h

Prêles: A l'Est du bâtiment administratif,
entre 13h30 et 14h30

Lamboing: A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h45 et 15h45

14 juin, 28 juin

L'administration communale

Avis de construction

Requérants: M^{me} Julia Billot et M. Aurélien Limal,
Ch. du Mamelon Vert 9, 2517 Diesse

Auteurs du projet: M^{me} Julia Billot et M. Aurélien Limal, Diesse

Propriétaires fonciers: M^{me} Julia Billot et M. Aurélien Limal, Diesse

Projet: Construction d'un carport 3 places, parcelle N° 1071, Ch. du Mamelon Vert 9a, village de Diesse

Zone: H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 juin au 6 juillet 2025. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 6 juin 2025

Secrétariat communal

Relevé des compteurs d'électricité à Lamboing

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'électricité à Lamboing, les semaines 25,26 et 27 soit du:

16 juin au 4 juillet 2025

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le informations ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante: info@leplateaudediesse.ch ou directement sur notre site <https://sel.leplateaudediesse.ch/sel/Service-clients/Relevés-des-compteurs.html>

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

L'administration communale

INFORMATIONS À TRANSMETTRE:

Formulaire de relevé d'électricité, état au 30.06.2025

Nom/Prénom		
Rue		
Localité: 2516 Lamboing		
N° compteur		
Etat:	HT kWh	1.8.1
	BT kWh	1.8.2

Panneaux Photovoltaïques:

HT kWh	2.8.1
BT kWh	2.8.2

Congélateur public à Diesse

Sont à votre disposition des casiers de:

- 100 litres à CHF 50.00 par année

- 150 litres à CHF 75.00 par année
- 200 litres à CHF 100.00 par année

En cas d'intérêt ou si vous souhaitiez des renseignements complémentaires, il vous suffit de nous appeler au 032 315 70 70 ou de nous adresser un courriel à info@leplateaudediesse.ch.

L'administration communale

Avis à nos citoyens

Du 12 juin au 13 juin 2025 durant toute la journée.

La route dit « Les Moulins » à Lamboing sera fermée pour cause de réfection totale.

En cas de mauvais temps, ces travaux seront repoussés.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

L'administration communale.

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 juin 2025

Conformément aux dispositions de l'art. 71 du Règlement d'organisation (RO), le procès-verbal de l'assemblée communale du 12 juin 2025 de la Commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale, située à Prêles, du 16 juin 2025 au 16 juillet 2025.

Il peut être consulté durant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site Internet de la commune (http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales).

Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée, par écrit, auprès du Conseil communal. Le cas échéant, l'opposition sera dûment signée et munie de motifs valables.

L'administration communale

Objets trouvés

Vous trouverez les photos des objets trouvés sur notre site internet sous l'onglet « Guichet virtuel » puis « Objets trouvés ».

Si d'aventure un des objets vous appartient, c'est très volontiers que nous vous le rendrons. Pour ce faire, il suffira de passer au guichet de notre administration et nous vous le restituons après les vérifications d'usage.

https://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/objets_trouves

Passeport biométrique – Carte d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise.

Nous vous rappelons que toute personne désirant déposer une demande doit se présenter en personne dans l'un des deux centres de documents d'identité de notre région, soit Bienne ou Courtelary et

uniquement après avoir pris rendez-vous au N° de tél. 031 635 40 00

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h ou par internet sous www.passeportsuisse.ch

Par ailleurs d'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site du canton de Berne, notamment une brochure contenant toutes informations utiles, sous www.be.ch/passeport

Aux ayants droit de vote en matière communale

Convocation

à l'Assemblée communale du jeudi 26 juin 2025 à 19h30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. Approbation du compte 2024 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse

a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024

- b) Approbation du compte 2024 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse
2. **Approbation du compte 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse**
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Approbation du compte 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
3. **Approbation du compte 2024 du Collège de district de La Neuveville**
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Approbation du compte 2024 du Collège de district de La Neuveville
4. **Présentation des comptes communaux 2024**
 - a) Introduction
5. **Approbation du compte 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse**
 - a) Présentation du compte arrêté au 31.12.2024
 - b) Présentation des arrêtés de compte
 - c) Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
 - d) Prise de connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2024
 - e) Approbation du compte 2024 de la Commune mixte de Plateau de Diesse
6. **Informations du Conseil communal**
7. **Divers et imprévus**

Informations:

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 23 mai au 26 juin 2025 et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale:

- Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art. 32 LPJA).

Prêles, le 23 mai 2025

Nous nous engageons pour des montagnes bien vivantes.

aidemontagne.ch



Aide suisse à la montagne



Nods

Place du Village 5 | 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi **14 juin** de 9h15 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Pièces d'identité

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Dans le canton de Berne, nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité, vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux qui sont au nombre de 7 et dont les plus proches sont à Bienne ou Courtelary. Ces offices reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps!

Administration communale

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

Mercredi 18 Juin 2025 à 20 heures
à la salle du Battoir

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'assemblée
2. **Comptes 2024**
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de vérification des comptes
 - c. Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
 - d. Approbation des comptes du Collège de District
 - e. Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
 - f. Approbation des comptes communaux
3. **Approbation de la nomination d'un organe de vérification des comptes pour la communauté scolaire du Plateau de Diesse pour la période 2025 - 2028**
 - a) Présentation
 - b) Approbation
4. **Communications du Conseil communal**
5. **Divers**

Remarque: Les documents se rapportant à cette Assemblée sont déposés publiquement 30 jours avant sa tenue au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur le site Internet de la Commune de Nods.

Nods 29.04.2025

Conseil Communal

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif. Le recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre les conclusions, indiquer les faits et moyens de preuve, être motivé et signé. Les moyens de preuve à disposition doivent être joints (art 32 LPJA).

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.



Convocation

Assemblée générale ordinaire
Mercredi 18 juin 2025 à 18h30

Salle de paroisse, Route de Prêles 11, 2517 Diesse

Ordre du jour

1. Ouverture
2. PV de l'assemblée générale du 18 juin 2024
3. Rapports d'activités
4. Démissions – Nominations
5. Finances
6. Nomination de l'organe de révision
7. Approbation
8. Cotisation annuelle 2026
9. Présentation du futur regroupement de 4 services du Jura bernois: enjeux pour le SMAD
10. Vote de principe en faveur du regroupement
11. Divers

Une agape sera offerte à la suite de l'assemblée. Merci de votre présence.

L'assemblée est ouverte à tous avec droit de vote aux membres cotisants.

Les comptes et les statuts peuvent être consultés au secrétariat sur rendez-vous.

La Neuveville, mai 2025

SMAD — Service de Maintien à Domicile

Paroisse réformée de Nods

Assemblée de paroisse du lundi 23 juin 2025 à 19h30 à la cure

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Méditation de la pasteure Marianne Chappuis
3. Élection de la nouvelle vérificatrice des comptes
4. Comptes 2024 de la paroisse (présentation, rapport des vérificateurs, acceptation et décharge)
5. Approbation d'un crédit de CHF 23'000.- pour la réfection du solde des fenêtres à la cure, route de Diesse 5 à Nods.
6. Point de la situation au sujet du projet de fusion des paroisses de Diesse et de Nods
7. Informations de la pasteure
8. Informations de la catéchète Sarah Holzmann
9. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 30 juin au 18 juillet 2025.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à M^{me} Liliane Darioly.

Reconnaître l'attaque cérébrale, réagir vite et bien.



Paralysie



Troubles de la vue



Troubles de la parole



Numéro d'urgence

www.attaqucerebrale.ch



Fondation Suisse de Cardiologie

Téléphone 031 388 80 80
CP dons 10-65-9

8 I PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUEVILLE

Dimanche 15 juin

10h, à la Blanche Eglise, culte du dimanche des réfugiés célébré avec la pasteur Marie-Laure Krafft Golay. Textes bibliques: Galates 3,23 à 4,27 Luc 9, 57 à 62 Matthieu 14, 22 à 33 Cantiques: 67A, 44-13, 35-02, 47-05, 46-09 Organiste: Sven Müller

Mercredi 18 juin

10h, salle Schwander, groupe de prière

Dimanche 22 juin

10h, place de la Liberté, célébration œcuménique en plein air.

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service

Marianne Chappuis, pasteur, 078 768 01 66
Marie-Laure Krafft Golay, pasteur, 032 315 11 53
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 15. Juni

10.30 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Pfr. Eric Geiser und Miriam Vaucher (Musik).

Pikettdienst

13. bis 30. Juni: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUEVILLE

Messes dominicales

Dimanche 15 juin 2025, 11.00 Messe Fête des Nations, Christ-Roi, Bienne. Accueil dès 9.30, divers ateliers dès 09.45. Les pays à l'honneur sont le Congo et le Portugal, après la messe découvertes gastronomiques et animations culturelles. Un bus conduira celles et ceux qui le souhaitent à Bienne. Départ à 09.00.

Dimanche 15 juin 2025, pas de messe, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Fête-Dieu au Landeron jeudi 19 juin 2025

La messe débute à l'église Saint-Maurice à 08h30, suivie de la procession vers 09h30. Pendant 01h30 les enfants de chœurs, premiers communants, prêtres et fidèles processionnent dans les rues du village. Un apéritif est prévu sur le parvis de l'église et un repas convivial est servi à midi.

A l'occasion de la Fête-Dieu, la chorale cherche des chanteurs et chanteuses. Deux répétitions auront lieu les lundi 2 juin et lundi 16 juin à 19h30 à l'église du Landeron. Les personnes intéressées prennent contact avec la cure de Cressier.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Exposition photos

Samedi 14 juin au dimanche 22 juin, Maison de paroisse de Diesse (Route de Prêles 15) Exposition des trente-six participants au concours photographique sur le thème du reflet. Vernissage: Samedi 14 juin 11h00, Ouverture quotidienne 9h-19h, Fin: Dimanche 22 juin, 13h00, Entrée libre

Culte de reconnaissance

Dimanche 15 juin, 10h00, église de Diesse, culte de reconnaissance avec la participation du Chœur l'Arzillière, service de voiture (voir ci-dessous)

Groupe de recueillement

Jeudi 19 juin, 13h30, église de Diesse

Café Contact

Vendredi 20 juin, 13h30-16h00, Maison de

paroisse, dernière rencontre avant les vacances. Un transport est organisé, merci de contacter Katia Schneider au 079 347 57 88.

Célébration œcuménique Place de la Liberté

Dimanche 22 juin, 10h00, Place de la Liberté La Neuveville, thème: Parasol ou parapluie

Sortie des aînés

Vendredi 27 juin, 13h30-17h00, visite du Centre de la Sauge et de sa réserve naturelle, visite guidée, collation et transport en car, 30.- par personne, inscription jusqu'au 23 juin au 079 347 57 88.

Service de voiture

Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts

Présidente: M^{me} Damara Röthlisberger, Les Tilleuls 6, 2516 Lamboing, 079 457 25 77
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 15 juin 2025

10h, culte à Nods.

Mardi 17 juin

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 22 juin

culte à 10h à La Neuveville, Place de la Liberté (café Théâtre en cas de pluie); Avec la participation de la chorale Chœur de France et apéritif offert après la célébration.

Lundi 23 juin

19h30 à la cure, assemblée de paroisse.

Mardi 24 juin

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Contacts

Marianne Chappuis, Pasteur 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle

M^{me} Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse

M^{me} Liliane Darioly, Présidente, 032 751 53 58, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs

Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch



Nous, les aveugles, voyons autrement. Par ex. avec le nez...

L'autonomie au quotidien, aussi grâce à vos dons: CP 10-3122-5. ucba.ch

UCBAVEUGLES
Union centrale suisse pour le bien des aveugles

Adresses utiles

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUEVILLE - PLATEAU DE DIESSE

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 - www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc) Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE

Nouveaux horaires: le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

(rue des Mornets 15): ouvert mardi de 14h à 17h30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUEVILLE

Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

JURA BERNOIS TOURISME

Ruedu Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi: 9h-12h / 14h-17h.
Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch.
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUEVILLE

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h jusqu'au 26 octobre 2025.

Exposition temporaire: Max Pfänder, du trait au bronze

www.museelaneuveville.ch

musee.laneuveville@bluewin.ch

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE

Nouvelle exposition: Låset | les Vendanges

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h

www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE

MUSÉE, LE LANDERON - MAI À NOVEMBRE,

Samedi-dimanche: 14h30-17h30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

PLATEAU VIVANT

RENCONTRES «Le temps de vivre»

Tous les jeudis après-midi des semaines impaires. A partir du 16 janvier de 14h30 à 17h.



«Subitement, je ne sentais plus ma main gauche»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques